

## CUISSARDES



### Ce qu'il faut retenir

Pour évoluer dans des milieux humides à une profondeur moyenne, des bottes simples peuvent ne pas suffire. Dans ces cas, il peut être judicieux de fournir aux travailleurs des cuissardes, qui comme leur nom l'indique, remontent au niveau des cuisses. Cela permet de les protéger des risques comme l'hypothermie,

Les bottes cuissardes peuvent être :

- De sécurité : seules les bottes de sécurité, le reste étant souvent robuste mais pas autant
- De travail (c'est à dire pas de sécurité) : elles n'en restent pas moins solides pour assurer l'étanchéité de l'équipement

Dans les deux cas, elles sont renforcées contre l'usure au niveau des genoux, pour permettre au travailleur de prendre appui dessus.

Les bottes cuissardes de sécurité, comme leur nom l'indique, apportent une protection parfois conséquente au travailleur qui les porte. La semelle intérieure protégeant la plante du pied peut être soit en acier, soit en Kevlar.

Les cuissardes qui ne sont pas permettent de travailler en extérieur tout en gardant le bas du corps au sec. Elles ne possèdent pas de coque de sécurité ni semelles anti-perforation. Ce sont en général des bottes de pluie.

Grâce au polyuréthane elles sont environ 40% plus légères que celles en PVC ou le caoutchouc.

## La réglementation concernant les bottes

La norme EN 20345 définit plusieurs catégories de protection principales que l'on appelle souvent norme principale, ainsi que des niveaux de protection additionnels que l'on appelle norme complémentaire. Les catégories sont les suivantes :

- SB
- S1
- S1P
- S2
- S3
- S4
- S5

S4 et S5 concernent les bottes alors que les autres catégories de protection concernent les chaussures de sécurité.

Une botte S5 est renforcée et offre le même niveau de protection que les chaussures de sécurité S3.

En revanche, une botte certifiée S4 n'offre pas de coque en métal et donc pas de protection. Elle n'est efficace que contre l'humidité.

Concernant les cuissardes, elles sont le plus souvent composées d'une botte de sécurité et d'un prolongement de cette dernière en matériau résistant.

## Quelles bottes cuissardes choisir ?

Étant donné que les cuissardes ne remplissent pas dans leur intégralité les exigences de EN 20345, il faut se référer aux indications données pour les seules bottes. Celles certifiées S5 offrant une protection supplémentaire (renforcement via une coque de sécurité), elles sont nécessaires pour les travaux en milieu humide où des charges sont susceptibles de tomber sur les pieds des travailleurs, de les perforer ou de les écraser, comme la pêche hauturière ou côtière.

Les bottes S4 conviennent pour les autres situations, où la santé des travailleurs n'est pas exposée par des chutes de charges (milieux très humides mais pas de risque d'écrasement ou de perforation du pied).

## La durée de vie

Une grande variété de facteurs peut affecter la durée de vie d'une botte cuissarde, de sécurité ou non. Par conséquent, il n'est pas possible de donner une durée de vie exacte pour le protecteur de pied. Il faut vérifier l'étanchéité des différentes parties de l'EPI, mais aussi sa résistance aux exigences de EN 20345.

En général, une chaussure ou botte de sécurité neuve dont la semelle est entièrement en polyuréthane ou en TPU a une durée de vie de 1 an.

La durée de vie estimée des autres types de chaussures est de 3 ans maximum.

Si les bottes ne sont pas utilisées en raison d'une météo permettant l'emploi de chaussures de sécurité classiques, la durée de vie peut logiquement augmenter.